

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

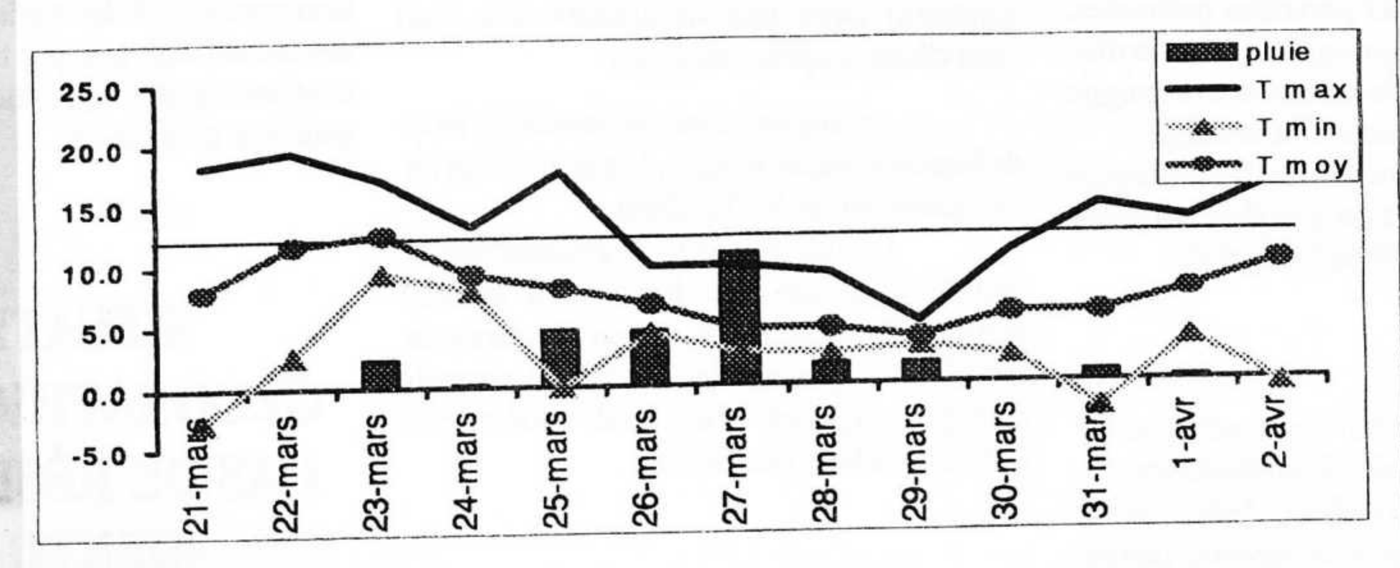
AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°4 du 04 Avril 2000- 2 pages

Grandes Cultures

Meteo

Relevés météorologiques de Maringues



Blé

Stade épi 1 cm à 1 noeud

Piétin verse

Résultat des kits piétin verse :

- les 15 parcelles analysées ont un nombre d'antigènes inférieur à 10
- le risque piétin verse semble plus faible que les années précédentes, ce qui est confirmé par le modèle TOP.

Maladies foliaires

Septoriose : Présence de quelques taches sur les feuilles les plus agées

Oidium : en progression sur les variétés sensibles

Rouille brune : présence ponctuelle

Aucune intervention pour l'instant dans les limagnes .

Colza

Stade : E à F1, ponctuellement F2

Charaçon de la tige

Le vol est terminé

Il n'y a plus de risque.

Méligèthes

Une forte activité a été notée les 21 et 22 mars. Surveiller vos parcelles les plus tardives jusqu'à apparition des premières fleurs.

Rappel des seuils : au stade D2 à E : 2 à 3 insectes par inflorescence.

Pucerons cendrés

Quelques colonies sont notées dans certaines parcelles.

Observez vos parcelles.



Colza

Méligèthes

Surveillance des parcelles les plus tardives

Pucerons cendrés

Observer les bords de parcelles

Maladies

Traitement fongicide à la chute des premiers pétales

Note résistance du Sclérotinia au Carbendazime



Blé

Pietin verse

Résultats des analyses.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : D. DIDELOT

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs Courrier : 350 F
Fax : 300 F

Maladies

Note commune SPV - CETIOM - INRA
RESISTANCE DU SCLEROTINIA AU CARBENDAZIME

Une progression de la résistance en 1999 ?

En 1999, un échantillonnage réalisé par le Service de la Protection des Végétaux a mis en évidence la présence de souches de Sclérotinia résistantes au carbendazime dans 18 parcelles sur les 85 parcelles prélevées. Dans une majorité des cas, la résistance diagnostiquée au laboratoire s'accompagne d'une baisse de l'efficacité au champ.
Ce phénomène était sous surveillance depuis 1994, date à laquelle un cas de résistance avait déjà été suspecté en Côte d'Or.

De 1995 à 1998, une enquête portant sur 155 parcelles n'avait mis en évidence que deux autres cas, en 1998 en région Ile de France. Il semble donc y avoir une accentuation du phénomène en 1999.

La proportion de 20% de parcelles résistantes (18 sur 85) ne doit pas être appliquée à l'ensemble de la sole de colza française, car l'échantillonnage 1999 a en partie été ciblé dans des parcelles où une mauvaise efficacité de la protection fongicide était constatée. L'évolution est cependant suffisamment significative pour appeler à la vigilance sur l'utilisation du carbendazime en culture de colza.

Les cas de résistance semblent en effet correspondre à des utilisations répétées de carbendazime : 3 à 4 colzas au cours des 10 dernières années avec chaque fois double intervention à base de carbendazime seul ou d'un produit en contenant.

Quelle préconisation pour 2000 ?

Dans la majorité des parcelles, le carbendazime reste la molécule principale dans la lutte contre le Sclérotinia. Encore faut-il gérer au mieux son application pour ne pas accélérer l'apparition de souches résistantes. Pour cela :

- n'effectuer qu'un seul traitement à la chute des premiers pétales à base de carbendazime à dose pleine de 500 g de substance active / ha ou d'une association carbendazime+imide ou carbendazime + triazole.

-en cas de progression de l'Alternaria sur siliques, intervenir spécifiquement avec une dicarboximide seul (iprodione ou procymidone).

- proscrire tout traitement à base de benzimidazole inutile , à la montaison ou en encadrement de floraison.

Le traitement cylindrosporiose se justifie rarement dans le paysage variétal actuel. La double intervention encadrant la floraison ne procure pas de gain économique par rapport à un seul traitement Sclérotinia bien positionné.

En cas de résistance, c'est-à-dire dans les exploitations où une résistance a été identifiée ou dans le voisinage immédiat des parcelles concernées :

- ne plus utiliser le carbendazime contre le Sclérotinia. Comme cela est généralement observé avec d'autres parasites, lorsque la résistance est identifiée elle sera probablement persistante même en cas de suppression du carbendazime.

- à la chute des premiers pétales, effectuer un seul traitement avec un dicarboximide comme Sumisclex 1l/ha, Kidan 3l/ha, Ronilan 1.5l/ha. Calidan 3l/ha reste possible sachant que l'on maintient une pression de sélection avec un apport de 262g de carbendazime par ha.

Vers une lutte plus raisonnée...

Pour la saison à venir, deux types d'investigations seront conduites sur ce problème : des essais seront mis en place sur les sites concernés pour tester l'efficacité des solutions fongicides actuellement disponibles ; d'autre part un monitoring sera conduit sur le terrain, plus particulièrement dans les régions jusqu'à présent les moins bien échantillonnées.

Enfin, des études sur la prévision du risque Sclérotinia et la recherche d'outil d'aide à la décision seront poursuivies tant au SPV qu'au CETIOM, afin d'être en mesure de préconiser à bon escient une protection contre le Sclérotinia et de limiter ainsi des traitements qui, par leur multiplication, sont susceptibles de générer l'apparition de souches résistantes.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES CAS DE RÉSISTANCE IDENTIFIÉS

1995 : Bourgogne : Lux 21
1998 : Ile de France : Lisses 91 et Chevrainvilliers 77
1999 :
Auvergne : Le Theil 03 et Lalizolle 03
Champagne-Ardennes : Petites Loges 51, Bouchy Saint Genest 51 et Cormicy 51
Ile de France : Lisses 91, Jouy le Chatel 77, Crisenoy 77, Mons en Montois 77
Bourgogne : Lux 21 et Spoy 21
Centre : Aubigny sur Nère 18, Mery es Bois 18, Presly 18
Lorraine : Haudonville 54
Franche-Comté : Saponcourt 70